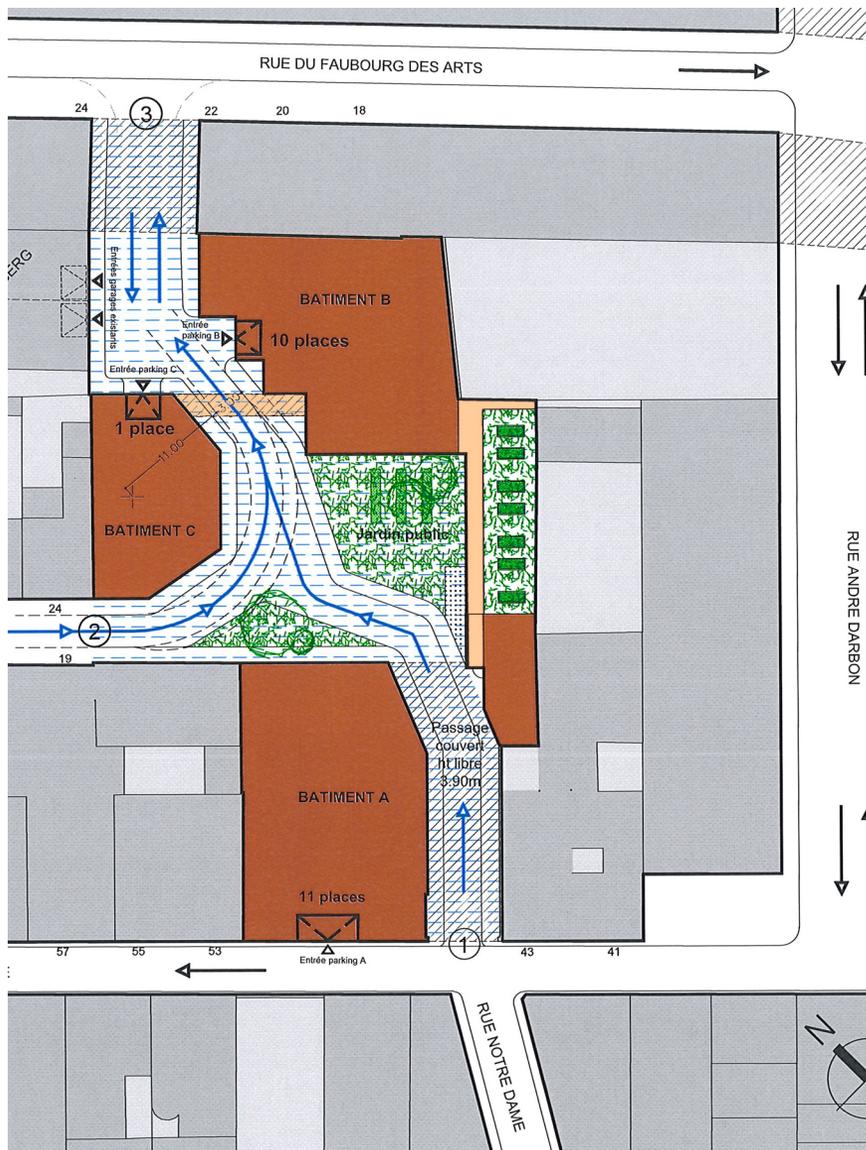




# OPERATION SARAH

## HABITAT PARTICIPATIF (décembre 2020)



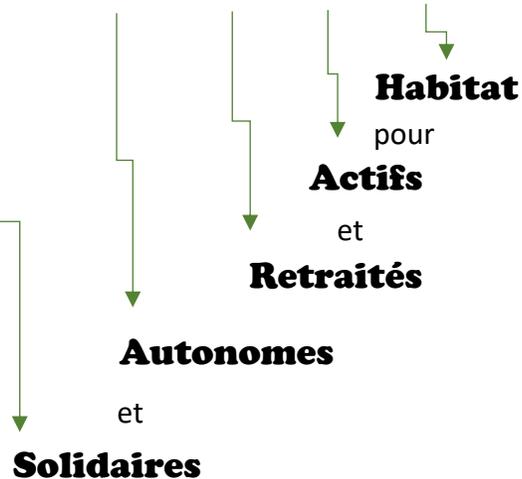
**Le prolongement de la rue Notre Dame facilite l'accès piétonnier à la rue Faubourg des Arts**

**Les 24 appartements, en copropriété, avec chacun leur parking en rez-de-chaussée, sont répartis en trois immeubles au sein du quartier des Chartrons, entre les rues « Barreyre » et « Faubourg des Arts », autour d'un espace public en cœur d'îlot.**

**La copropriété comprend des espaces partagés : salle commune, buanderie, terrasse commune et garages à vélos**

**Un jardin public offre un espace de respiration du quartier en bordure des voies traversantes**

**Le petit jardin partagé (ex « jardins cachés ») sera géré par l'association Esprit de quartier**



Basse consommation, Haute solidarité

# Au cœur de Bordeaux Métropole

## dans le quartier des Chartrons

**Partager un projet de vie,**  
avec d'autres,  
dans un esprit de coopération,  
d'attention au lien social  
et à l'environnement.

**Créer un habitat participatif,**  
intergénérationnel, ouvert à tous, accessible aux personnes à  
mobilité réduite,  
permettant à la fois inclusion citoyenne et sécurité.

**Réaliser un habitat social,**  
en accession à la propriété en limitant l'investissement  
initial par la dissociation du foncier et du bâti

# Une opération multi-partenariale

## Les institutions

Ville de Bordeaux et Métropole Bordelaise

## Le bailleur social

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Le Comité Ouvrier du logement » (LE COL), opérateur constructeur adossé à son Organisme Foncier Solidaire « La Coopérative Foncière Aquitaine » pour l'accession à la propriété maîtrisée

## Les associations

- l'association **SARAH**, à l'initiative de l'opération, regroupant les futurs habitants et les personnes intéressées par ce projet
- l'association France Handicap **APF**, assure l'intermédiation locative en direction des personnes en situation de handicap
- l'association **SOLIHA** est pressentie pour la gestion locative des chambres-étudiants
- l'association **Esprit de Quartier** gère le jardin partagé et envisage d'initier des coopérations avec l'association SARAH



## Des valeurs partagées



Basse consommation, Haute solidarité

## Mixité intergénérationnelle, économique, sociale et culturelle

Cohabitation des **seniors** et des **étudiants**, leurs locataires

Présence de **familles avec enfants** et de **jeunes actifs**, venus d'horizons divers, informés par le bouche à oreilles ou attirés par une commercialisation ouverte et adaptée aux revenus

Location d'appartements par France Handicap APF à des **personnes en situation de handicap moteur**, accompagnées chacun par leurs propres aidants

## Participation et citoyenneté

L'organisation des espaces permettra une implication de chacun dans le développement d'un lien social durable avec le quartier

## Une accession sociale et sécurisée

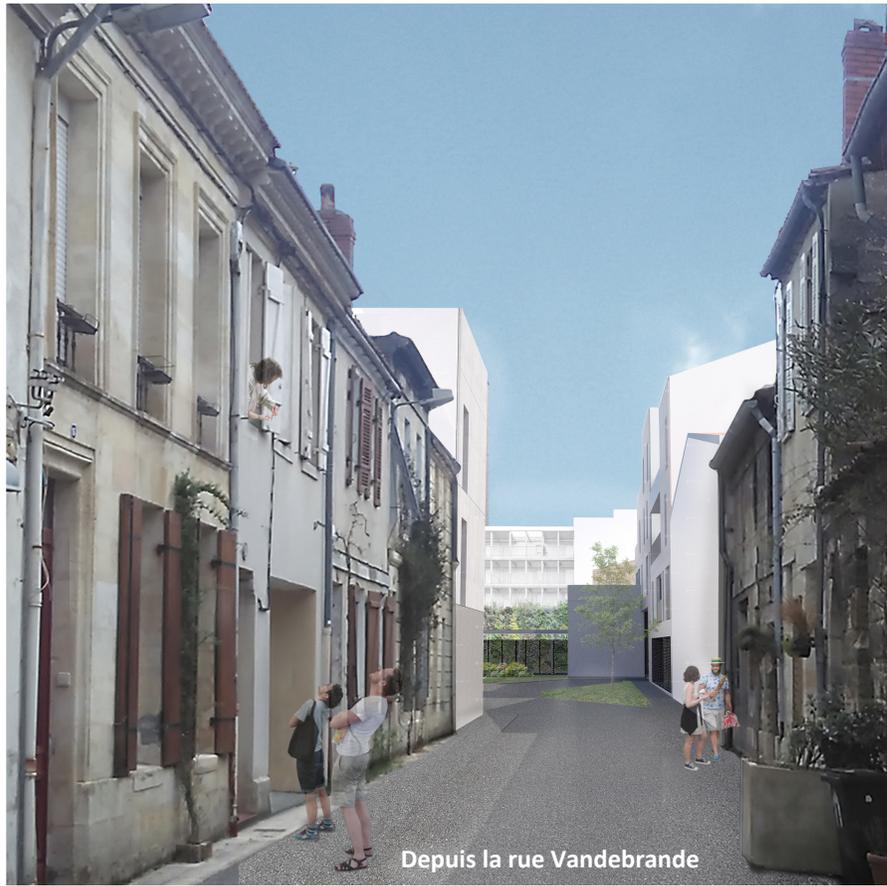
Un modèle d'accession sociale à la propriété **excluant toute spéculation immobilière** :

- la location du foncier à travers le paiement mensuel d'une redevance
- l'achat des murs en Vente en l'Etat Futur d'achèvement

## Choix écologique de la géothermie

Une énergie renouvelable assure confort d'hiver et confort d'été, avec le soutien de l'ADEME

# Une réalisation architecturale intégrée à la ville de pierre



— LRA

LAFOURCADE  
ROUQUETTE  
ARCHITECTES

Habitat  
pour Actifs et Retraités  
**SARAH**  
Autonomes et Solidaires

**Le COL**  
Basse consommation, Haute solidarité



Prolongement de la rue Notre Dame

# Situation

## au 1<sup>er</sup> décembre 2020

### **Profil des futurs habitants**

3 familles avec jeunes enfants  
3 personnes en situation de handicap  
3 célibataires, jeunes actifs  
7 seniors, (dont 1 couple senior, ex-habitant du site, intégré à l'opération)

### **Logements encore disponibles sous conditions.**

**Le groupe SARAH est prêt à accueillir de nouveaux résidents**

Un projet réalisé avec le soutien de  
Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux



# Les grandes dates

**2012 :** Lancement du projet SARAH

**2013 :**  
Constitution de l'association SARAH

**2014 :** Choix de l'architecte

**2015 :**  
Elaboration de la convention  
SARAH/Le COL

**2016 :** 1<sup>er</sup> comité de pilotage  
Validation des termes du partenariat  
Ville de Bordeaux- Métropole - COL - SARAH

**2018 :**  
Obtention du permis de construire

**2019 - 2020 :**  
Appels d'offres aux entreprises  
(plus de 120 entreprises consultées)

**2020 :** Fin des relogements

**Premier trimestre 2021 :**  
Démarrage des travaux

**4<sup>ème</sup> trimestre 2022 :**  
Livraison des logements

Vue sur le cœur d'îlot depuis le passage du bâtiment A